

DECISION N° 002277 /D/MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF
Portant affectation d'un personnel.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 000205/MINFOPRA du 04 février 2021 fixant les résultats de fin de formation et portant attribution du Diplôme de l'ENAM aux élèves du Cycle "A" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2018-2020 ;
considérant les besoins en ressources humaines des départements ministériels,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Monsieur **BOUBA BOUKAR (Mle : S-111454)**, Inspecteur des Affaires Sociales, titulaire du Diplôme de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion **2018-2020**, précédemment en service au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, est, à compter de la date de signature de la présente décision, affecté au **Ministère des Travaux Publics**.

Article 2.- Les soldes et accessoires de solde de l'intéressé seront imputés au budget du Ministère des Travaux Publics.

Article 3.- La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF ;
- MINFOPRA/SG/DRPCE ;
- MINFOPRA/SG/DGC ;
- MINTP/SG/DAG ;
- MINFI/BUDGET/TRESOR/DDPP ;
- INTERESSE/DOSSIER ;
- CHRONO/ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.



Joseph LE